



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1

Title - Sujet Explosive Disposal Truck	
Solicitation No. - N° de l'invitation M5000-180775/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client M5000-180775	Date 2017-11-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-201-5012	
File No. - N° de dossier STN-7-40020 (201)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-17	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Marsland, Rina	Buyer Id - Id de l'acheteur stn201
Telephone No. - N° de téléphone (306) 241-5742 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification est émise pour la **demande de soumissions M5000-180775/A** pour effectuer les changements suivants et pour répondre aux questions posées.

1. Les fournisseurs doivent vérifier s'il y a des mises à jour apportées aux documents d'appel d'offres pour s'assurer qu'ils soumettent la version la plus récente des annexes A et B avec leur soumission. Le fait de ne pas fournir la version la plus récente de ces annexes pourrait faire en sorte que la soumission soit déclarée non recevable.
2. Effacez l'annexe A – *Besoin* au complet, et remplacez-la par l'annexe A ci-jointe.

Veuillez noter que des modifications ont été apportées aux articles suivants de l'annexe A, *Besoin*, modifiée ci-jointe.

- a) **Section A. Exigences générales, article 14. e.**
- b) **Section C. Construction de la carrosserie, article 11.**
- c) **Section J. Configuration du côté rue, article 6. a.**

Question 1

Pouvez-vous me donner les informations et les photos dont j'ai besoin pour la section D?
Châssis abaissable pour robots :

- a) Dimensions des 2 robots (longueur, hauteur, largeur)
- b) Plate-forme (nous aimerions avoir des photos)

RÉPONSE 1

- a) Les dimensions des robots sont :

Petit robot

36 po de long. x 24 po de larg. x 24 po de haut.
Poids : environ 200 lb

Gros robot

60 po de long. x 32 po de larg. x 42 po de haut.
Poids : 700 lb

- b) Il n'y a aucune photo de la plate-forme à robots, car il incombe au fournisseur d'en arriver à un plan utilisable, qu'il s'agisse d'une plate-forme mobile ou d'un système semblable à une remorque pouvant transporter plusieurs voitures et dont la rampe peut escalader des rails pour soulever le robot du haut avant de s'abaisser.

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 2

À la section A, *Exigences générales*, article 12, le frein moteur de série conviendra-t-il ou aurons-nous besoin du frein Jacobs fait spécialement pour le moteur Cummins?

RÉPONSE 2

Le frein moteur de série fera l'affaire, car tous les fabricants ont une version posée en usine.

Question 3

Section R, article No 1, c'est stipulé que les articles doivent être fourni et installé mais l'article no 2 est « installer et monté »

Le même est posée sur les articles 3 et 4

Pouvez-vous clarifier si le soumissionnaire doit fournir aussi ou est-ce cela nous serait fourni?

RÉPONSE 3

Toutes ces articles doivent être fourni par le soumissionnaire et il sera prévu qu'ils seront installées et/ou montés aux endroits stipulés dans l'offre.

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A

Le Groupe d'enlèvement des explosifs (GEE) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Division « D » à Winnipeg, MB, a pour mandat de fournir les services d'enlèvement des produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) à la province du Manitoba, à d'autres services de police de la province et à l'aéroport international de Winnipeg pour lesquels il a acquis de nouveau les fonctions de nature policière.

La division « D » doit avoir deux (2) équipes indépendantes disponibles pour répondre à des incidents CBRNE (incident explosif ou critique) à tout moment dans la province, auprès des services de police de la province et à l'aéroport de Winnipeg.

Le besoin vise l'achat d'un (1) un camion, modèle le plus récent en production, de type châssis et cabine double classique avec caisse sur mesure pour permettre l'inclusion de dépôts d'explosifs et de véhicules télécommandés à utiliser, au besoin, par le GEE.

* L'autorité contractante pourrait choisir d'exercer une option d'achat visant un deuxième camion répondant à ces mêmes spécifications durant une période de 24 mois suivant l'attribution du marché.

La livraison doit être faite à :

Gendarmerie royale du Canada
Garage du poste de la Division « D »
1560 Seel Avenue
Winnipeg (MB) R3T 4C6

Spécifications obligatoires du camion d'enlèvement des explosifs		Indiquer la conformité	
		OUI	NON
A. Exigences générales			
1.	Moteur		
a.	Carburant diesel		
b.	Moteur d'au moins 8,3 L		
c.	Au moins 350 HP		
d.	Couple minimum of 1 000 pi-lb		
2.	Alternateur	Minimum de 300 A	
3.	Batteries	(3) batteries 12 volts à 2190 capacité de démarrage à froid	
4.	PNBV	Minimum 44 000 et maximum 46 000 lb	
5.	Échappements	Tuyau d'échappement vertical à droite, qui doit s'étendre au moins à un minimum de 5 po et un maximum de 10 po au-dessus du toit du camion, C-Pillar monté, extension supérieure lumineuse	
6.	Compresseur	Entraîné par le moteur	
7.	Chauffe-moteur	115 volts	
8.	Boîte de vitesses	Allison 3000 EVS (<i>ou équivalent</i>)	
9.	Extérieure de la cabine		
a.	Cabine d'équipage à haut plafond 154 po (BBC)		
b.	Ouverture à l'arrière de la cabine sans coffre		
10.	Roues et pneus avant		
a.	Roues à disque avec moyeu guide à 10 trous de boulons pour répondre au PNBV		
b.	Disques d'aluminium poli de 22,5 po		
11.	Roues et pneus arrière		
a.	Roues à disque avec moyeu guide à 10 trous de boulons		

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

b.	Disques d'aluminium poli de 22,5 po			
12.	Freins			
a.	Pneumatiques, avec pare-poussière, dessiccateur d'air et frein moteur			
b.	Garnitures de freins hautement résistantes aux incendies et aux urgences et non faites d'amiante			
13.	Suspension et essieu avant			
a.	Suspension avant en tôle effilée (minimum 14 000, maximum 16 000 lb)			
b.	Essieu avant simple concave			
14.	Essieu arrière et suspension			
a.	Roues jumelées – essieu simple			
b.	Essieu arrière simple (minimum 30 000, maximum 35 000 lb)			
c.	Suspension pneumatique arrière Hendrickson Fireimaax EX (ou équivalent) (min. nominal 30 000, max. 35 000 lb)			
d.	Suspension pneumatique à doubles robinets de commande de hauteur avec drain installée en usine (l'installation d'une suspension du marché secondaire n'est pas acceptable)			
e.	Un rapport d'essieu arrière approprié pour obtenir une vitesse de route entre 85 et 100 mi/h. Calculs de rendement du fabricant de la cabine et du châssis montrant la démultiplication et les vitesses demandées.			
f.	Différentiel de traction commandé par le conducteur installé dans la cabine à portée de main du conducteur			
g.	Valve de vidange manuelle pour suspension pneumatique avec jauge installée dans la cabine à portée de main du conducteur			
15.	Empattement nominal	Minimum 305, maximum 310 po		
16.	Longueur entre la cabine et l'essieu	Minimum 190, maximum 200 po		
17.	Longueur calculée du cadre	Minimum 405, maximum 420 po		
18.	Longueur de la carrosserie	Minimum 300, maximum 310 po		
19.	Renforts	D'une capacité de 120 000 lb/po ² et qui conviennent au PNBV		

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20.	Crochets de remorquage	Crochets de remorquage standard d'usine encastrés à l'avant			
21.	Réservoirs à carburant				
a.	Réservoir min. 60 gallons à droite rectangulaire en aluminium poli				
b.	Réservoir min. 100 gallons à gauche rectangulaire en aluminium poli				
22.	Réservoir de fluide d'échappement diesel	Réservoir d'au moins 13 gallons à gauche en aluminium			
23.	Avertisseur pneumatique	Avertisseur pneumatique simple 14 po sous le pont gauche			
24.	Rétroviseurs	Rétroviseurs chauffants à finition lumineuse avec télécommande main gauche et droite, largeur de l'équipement de 102 po			
25.	Rétroviseurs convexes	Chrome à finition lumineuse avec télécommande main gauche et droite			
26.	Pare-soleil extérieur				
a.	Aérodynamique, peint de la même couleur que le toit				
b.	Comprend des feux de gabarit DEL intégrés				
27.	Pare-chocs	Avant, en acier chromé avec barres de pare-chocs Ali Arc (<i>ou équivalent</i>) assorties au camion proposé			
28.	Intérieur de la cabine	Sièges en tissu de couleur plus foncée (c.-à-d. gris, marine noire, charbon, etc.)			
29.	Vitres de porte	Électriques			
30.	Isolant	Trousse pour temps froid extrême			
31.	Sièges du conducteur et du passager avant	Sièges à haut dossier à suspension pneumatique chauffant, avec support lombaire pneumatique et amortisseurs réglables			
32.	Sièges arrière	Sièges à haut dossier à suspension pneumatique			
33.	Éclairage intérieur	Plafonniers intérieurs			
34.	Tableau de bord et commandes				
a.	Indicateur électrique du niveau du liquide de refroidissement, indicateur de température de la boîte de vitesses et indicateur de niveau de carburant				
b.	Régulateur de vitesse				

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

c.	Colonne de direction inclinable et télescopique		
d.	Alarme de remplacement (voir information dans la section E)		
e.	AM/FM/SIRIUSXM avec lecteur CD, Bluetooth et microphone		
f.	Module pour montage de commutateur plafonnier		
f.	Moteur d'essuie-glace électrique avec dispositif de retardement et lames de type arctique		
h.	Système de chauffage et de climatisation à commandes manuelles		
35.	Peinture		
a.	Pare-chocs et pare-soleil peints en blanc		
b.	Châssis peint en noir, polyuréthane ultra résistant		
B. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA CAISSE :			
1.	Dimensions extérieures hors tout		
a.	Longueur : minimum 300, maximum 310 po		
b.	Largeur : 102 po		
c.	Hauteur : minimum 150, maximum 160 po (du sol jusqu'au bord supérieur des climatiseurs)		
2.	Dimensions intérieures		
a.	Longueur : minimum 295, maximum 305 po		
b.	Largeur : minimum 90, maximum 100 po		
c.	Hauteur : minimum 90, maximum 100 po		
3.	Défecteur avant		
a.	Un déflecteur d'air aérodynamique s'étendant au-dessus de la cabine fixé à la caisse et faisant partie de la construction de la carrosserie.		
C. CONSTRUCTION DU CARROSSERIE :			
1.	Le cadre de la carrosserie doit être assemblé sur un gabarit, être serré ensemble et doit être d'équerre. Le cadre doit être soudé électroniquement avec des soudeurs à impulsions numériques pour former une superstructure intégrale.		
2.	Les rails des cadres de la carrosserie doivent être construits en 6061T6/6063-T6 à partir d'extrusions d'aluminium mesurant 3 x 3 po, et dont les parois mesurent ¼ po d'épaisseur.		
3.	Les traverses avant doivent être des extrusions d'aluminium renforcées mesurant 3 x 3 x ¼ po, qui assurent un maximum de résistance et de durabilité.		

4.	Les traverses arrière doivent être des extrusions d'aluminium renforcées de 3 x 3 x ¼ po, assurant un maximum de résistance et de durabilité à la partie arrière de la carrosserie.		
5.	Les traverses de la carrosserie doivent s'étendre sur toute la largeur de la carrosserie. Les traverses doivent assurer le soutien des compartiments latéraux de la carrosserie et du plan incliné arrière.		
6.	Le cadre inférieur de la carrosserie et le cadre du châssis doivent être isolés et séparés par une courroie caoutchoutée.		
7.	Tous les compartiments (latéraux et arrière) de la carrosserie doivent être construits avec des extrusions d'aluminium renforcées pleines mesurant 2 x 2 x 3/16 po.		
8.	La carrosserie devrait être montée sur les rails du cadre du châssis avec quatre (4) plaques de montages à ressort pour assurer une résistance et une souplesse de montage maximales.		
9.	Le haut de la carrosserie doit comporter six (6) anneaux de fixation en D montés sur le toit. Reportez-vous aux dessins à la fin du document pour le connaître leur emplacement.		
10.	Il doit y avoir une allée pleine longueur à l'intérieur de la structure de sauvetage. La passerelle doit couvrir la structure sur toute la longueur. La passerelle doit être recouverte d'une plaque gaufrée antidérapante NFPA de 3/16 po.		
a.	Les parois latérales de la passerelle doivent être recouvertes de vinyle gris ou d'aluminium sablé.		
11.	L'intérieur du centre de commande doit être isolé à l'aide d'un isolant en mousse à haute densité d'au moins R30. Les parois, le plafond et le plancher doivent être isolés. L'isolation des parois doit être d'une épaisseur d'au plus 2 po.		
12.	Tous les composants de la structure ou les pièces jointes fabriqués à partir de métaux dissemblables doivent être rattachés au corps à l'aide d'un matériau en polyéthylène à poids moléculaire ultra élevé pour empêcher un contact métal-métal et la corrosion diélectrique.		
a.	Toutes les attaches utilisées pour fixer ou attacher les panneaux en aluminium doivent être installées avec du matériel en acier inoxydable. Les rivets ne sont pas acceptables. {aucune exception}		
b.	Toutes les attaches doivent être installées de façon à impliquer le forage, le taraudage et l'application d'une graisse non corrosive avant que les boulons en acier inoxydable ne soient installés. Les vis autotaraudeuses ou les vis non filetées ne sont pas acceptables {aucune exception} .		
13.	L'ensemble du cadre/traversier/zone de passage de roue/et la structure intérieure de la carrosserie du camion CBRNE doivent être soigneusement préparés et pulvérisés avec du Corashield® (ou équivalent) qui permettra de prévenir la rouille et la corrosion. On doit utiliser au moins 8 mils et au plus 10 mils de Corashield® (ou équivalent). Le fond, les côtés et les sommets des traverses doivent être entièrement recouverts de Corashield® (ou équivalent).		
14.	Le cadre et la construction des passages de roue doivent être conçus de manière à faciliter la dépose de l'aile de la roue pour effectuer l'entretien de la suspension ou de l'essieu.		
a.	Le revêtement interne de l'aile de roue doit être fixé au sous-cadre de la carrosserie au moyen d'attaches en acier inoxydable non corrosives.		

b.	Le revêtement intérieur des roues doit être fait d'aluminium résistant à la corrosion et à la rouille de 1/8 po. Le revêtement doit être attaché au cadre de la roue.		
c.	La partie extérieure de la roue doit être fabriquée à partir d'un aluminium résistant à la corrosion mesurant 1/8 po et être peinte pour correspondre à l'extérieur de la carrosserie.		
15.	En raison des conditions environnementales dans lesquelles ce véhicule sera tenu d'opérer, un ensemble de chaînes de pneus à traction automatique <i>On Spot</i> doit être installé sur les pneus arrière par le constructeur de la caisse.		
a.	Le système de chaînes de pneus à traction automatique doit être activé par le circuit pneumatique du châssis et doit être commandé par un commutateur d'activation situé dans la cabine, à portée de main du conducteur.		
D. CADRE CONCAVE POUR LE RANGEMENT DU ROBOT			
1.	Le cadre de châssis doit être coupé immédiatement après l'essieu arrière et prolongé avec un cadre concave qui soutiendra la zone de stockage du robot.		
2.	La courbature du cadre doit être d'au moins 15 po pour permettre de sortir les robots plus facilement.		
3.	Le cadre déroulant doit être suffisamment solide pour supporter le poids de la carrosserie et du robot. Une FAE [<i>Finite-Element Analysis</i>] (<i>Analyse par éléments finis</i>) est requise pour la vérification de la conception et doit être fournie à l'autorité contractante et à la GRC au plus tard 10 jours après la rencontre initiale entre le client et le soumissionnaire retenu.		
4.	Des attaches minimales de 7/8 po de classe 8 doivent être utilisées pour rattacher le cadre de chute au rail de cadre du châssis.		
5.	Le cadre concave doit fournir une force suffisante pour lever des plaques de remorquage et des récepteurs au besoin.		
6.	Il doit y avoir une (1) plate-forme de support de robot installée dans cette zone, capable de supporter un robot pesant 300 lb.		
7.	La plate-forme de support du robot doit être motorisée (électrique ou hydraulique).		
8.	Le petit robot doit être stocké sur la plate-forme au-dessus du plus grand robot et à l'arrière et à l'intérieur du camion, au centre.		
9.	La plate-forme doit être déployable sans avoir à déplacer le plus grand robot. Le robot le plus grand doit être déployable sans avoir à déplacer la plate-forme. Il doit y avoir des verrous de sécurité utilisés lorsque le véhicule est en mouvement.		
E. AVERTISSEUR SONORE ET CAMÉRA DE REcul :			
1.	Une alarme de sauvegarde (ou l'équivalent) d'un signal <i>Federal</i> de 107 db doit être installée à l'arrière de la carrosserie du camion CBRNE. Cette alarme de sauvegarde doit être activée quand la boîte de vitesse passe en marche arrière.		
2.	Une caméra de recul/système de surveillance, de modèle <i>Federal</i> Signal n° CAMSET70-NTSC-4 (ou équivalent) doit être installé par le constructeur à l'arrière du véhicule et un moniteur doit être installé dans la zone de la cabine.		

a.	Le système doit se composer d'un (1) moniteur couleur 7 po, d'une (1) caméra de recul standard, d'un (1) boîtier de contrôle à 4 entrées avec clavier et d'un (1) câble d'extension de 65,5 pieds.		
2.1	Écran		
a.	Le moniteur couleur TFT-LCD doit être d'au minimum 7 po et d'au plus 10 po et est destiné à être utilisé dans des applications de véhicules utilisant jusqu'à quatre (4) caméras avec capacité d'écran divisé, installées en fonction du conducteur.		
b.	Le moniteur doit incorporer un haut-parleur intégré et un capteur photos pour le réglage automatique de la luminosité dans des conditions de faible luminosité/sans lumière.		
c.	Capacité de tension multiple 12/24 V c.c.		
2.2	Caméra de recul standard		
a.	La caméra doit être une caméra couleur CCD haute résolution fabriquée à partir d'un boîtier en alliage d'aluminium anticorrosion.		
b.	La caméra doit disposer d'un (1) capteur photos et de 16 DEL infrarouges pour les conditions de faible luminosité/sans lumière, d'un (1) microphone intégré, et doit avoir un angle de vision de 110 degrés.		
c.	La résolution des pixels de la caméra doit être de 510 (H) x 492 (V).		
d.	La caméra doit être de type IP68 pour la protection contre l'eau et la poussière.		
e.	Capacité de tension multiple 12/24 V c.c.		
2.3	Rallonge		
a.	Le câble d'extension caméra-à-moniteur doit être installé sur une longueur qui s'étend de la caméra de recul au moniteur avec un connecteur imperméable à l'eau.		
2.4	Boîte de contrôle à 4 entrées		
a.	La boîte de contrôle du système de caméra doit contenir des entrées pour un maximum de quatre (4) caméras avec des fils de déclenchement indépendants pour chaque entrée.		
b.	Un (1) clavier individuel doit être inclus pour la sélection de mode (vue de caméra individuelle ou écran de caméra multiple par écran divisé).		
c.	Capacité de tension multiple 12/24 V c.c.		
F. GARDE-BOUE :			
1.	Des garde-boue renforcés en acier et en caoutchouc doivent être installés à l'avant et à l'arrière de toutes les roues, du plancher jusqu'au bas de la jupe.		
G. VUE EXTÉRIEURE ARRIÈRE :			
1.	Les compartiments de la carrosserie doivent être fabriqués avec des panneaux en aluminium résistant à la corrosion de 1/8 po. Ces panneaux doivent être durables et ajouter de la force et de l'intégrité à la construction de la carrosserie.		
2.	Les compartiments suivants doivent être installés sur la carrosserie du camion CBRNE.		

a.	Compartiment	Dimensions du cadre du compartiment	
i.	EL 1	48,25 (L) x 32 (H) x 28 (P)	
ii.	EL 2	48,25 (L) x 21 (H) x 26 (P)	
iii.	EL 3	48,25 (L) x 21 (H) x 26 (P)	
iv.	EL 4	36 (L) x 86 (H) x 24 (P)	
v.	ER 1	74 (L) x 21 (H) x 26 (P)	
vi.	ER 2	74 (L) x 21 (H) x 26 (P)	
ix	PORTE	31 (L) x 90 (H)	
3.	Tous les compartiments doivent avoir un rebord d'un (1) pouce au bas de l'ouverture permettant d'y installer le joint de porte et d'empêcher l'humidité de pénétrer.		
a.	Tous les compartiments doivent avoir des planchers pouvant être balayés.		
b.	Tous les compartiments doivent être résistants aux intempéries.		
4.	Les portes à bac du compartiment extérieur doivent avoir un encastrement qui affleure et disposer d'une conception avec le bac intérieur et extérieur. Le bac extérieur doit être construit dans une plaque en aluminium résistante à la corrosion de 1/8 po avec une rupture d'un (1) po sur les quatre côtés.		
a.	Un trou de vidange de ¼ po doit être prévu dans le bac intérieur inférieure pour permettre le drainage l'eau accumulée.		
b.	L'ouverture de la porte doit avoir une extrusion installée autour du périmètre intérieur. Un joint cellulaire creux personnalisé doit être installé dans le canal. Le joint cellulaire creux doit sceller complètement la porte en la rendant étanche.		
c.	Les portes du compartiment doivent être serrées dans une charnière en acier inoxydable, utilisant des joints et des boulons en acier inoxydable avec des rondelles et des écrous de blocage.		
d.	Les portes et tout le matériel doivent être adaptés à la carrosserie. Le cadre doit être foré et taraudé. La porte et tout le matériel doivent être retirés avant d'être peints.		
e.	Les portes du compartiment et tout le matériel doivent être installés sur le cadre d'ouverture de la porte du châssis seulement après que les portes et le châssis ont été peints.		
f.	La porte du compartiment à l'emplacement EL1 doit être une porte de style à bac.		
g.	La porte du compartiment à l'emplacement EL2 doit être une porte de style à bac.		
h.	La porte du compartiment à l'emplacement EL3 doit être une porte de style à bac.		
i.	La porte du compartiment à l'emplacement EL4 doit être une porte de style à bac.		
j.	La porte du compartiment à l'emplacement ER1 doit être une porte de style à bac.		
k.	La porte du compartiment à l'emplacement ER2 doit être une porte de style à bac.		
5.	Tous les compartiments de la carrosserie doivent avoir des luminaires DEL <i>Amdor Luma (ou équivalentes)</i> activées par un commutateur.		

	Les lumières du compartiment DEL doivent être encastrées et fournir un faisceau uniforme de 120 degrés. Il doit y avoir un minimum de deux (2) luminaires installés dans chaque compartiment.		
6.	Les compartiments ER1, ER2, EL2 et EL3 doivent disposer d'un plateau de roulement à roulement à billes robuste installé.		
a.	Le ou les plateaux doivent avoir deux (2) pistes glissantes à roulements à billes de type 500 lb et un plateau en aluminium de 3/16 po à roulement à billes de 18 po avec des bords tournés vers le haut. Le plateau doit être fourni avec un tapis de sol en plastique et des trous de drain d'angle.		
b.	Le ou les bacs doivent avoir un dispositif de retenue du bac à barre courbé pour maintenir le bac sécurisé en position ouverte ou fermée.		
c.	Toutes les plateformes doivent être livrées avec un revêtement matelassé en caoutchouc.		
7.	L'intérieur de tous les compartiments de la carrosserie doit également être scellé et calfeutré. Une finition texturée de peinture d'uréthane gris clair avec une finition de style éclaboussure blanche et noire doivent être appliquée sur l'intérieur du compartiment.		
8.	Des rails de frottement en aluminium de canal en « C » de 3 po doivent être mis en place avec des entretoises en nylon sur le cadre inférieur sous les compartiments de la carrosserie du camion CBRNE. Le rail de frottement s'étendra sur les bords extérieurs de la carrosserie du camion CBRNE pour protéger la carrosserie des chocs.		
H. Configuration de bordure			
1.	La bordure arrière du camion CBRNE doit comporter une (1) porte à double bac pour permettre l'entrée dans la zone de structure d'entrée.		
a.	La porte doit être fixée et montée à l'aide de charnières en acier inoxydable robustes et complètes en acier inoxydable. L'ouverture de la porte doit être d'au moins 31 po x 92 po.		
b.	La surface du plancher de l'entrée, qui mesurera au moins 42 po de largeur, ainsi que les parois latérales inférieures, doit être recouverte d'une plaque gaufrée en aluminium de 0,125 po étanche aux contaminants.		
c.	Les parois et le plafond de la carrosserie supérieure doivent être couverts de feuilles d'aluminium recouvertes de vinyle gris. Tous les coins et les coutures doivent être garnis de moulage en plastique et scellés.		
d.	La carrosserie d'entrée doit mesurer au moins 90 po et au plus 92 po de hauteur de tête dans la voie d'entrée.		
2.	Le véhicule doit disposer d'une marche dépliant proportionnelle à la taille de l'ouverture de la porte d'au moins un (1) po sur la bordure arrière du camion CBRNE.		
a.	La marche doit être conçue avec un curseur sur coussin d'air <i>Slide Master (ou équivalent)</i> d'une capacité de 600 à 650 lb et avec une extension de 70 % de sa profondeur.		
b.	Une plaque gaufrée antidérapante de 3/16 po 3003 H14 NFPA doit couvrir le haut de l'ensemble du curseur.		
c.	L'assemble du curseur doit être fermé par le bas avec un aluminium résistant à la corrosion de 1/8 po et lié à la porte du camion CBRNE. Il doit s'enfiler dans la carrosserie et le frein de stationnement du châssis pour permettre à la marche de rester ouverte lorsque le frein de stationnement est serré.		

d.	Chaque marche de la carrosserie doit être dotée d'une lumière adéquate de style DEL.		
3.	Il doit y avoir un décalage de nivellement de zone de commande de 88 po (largeur) x 91 po (longueur) sur la bordure. Cette conception en nivellement décalé se compose de mécanismes USO résistants de chaque côté de la pièce pour le déplacer vers l'intérieur et vers l'extérieur et un mécanisme de levage de plate-forme pour déplacer la pièce vers le haut et vers le bas sur un maximum de 3 500 po. Le système de nivellement est équipé d'un système de stabilisation contrôlée par un système de levage de 16 po d'une capacité de 12 000 lb à l'avant et de 12 000 lb derrière.		
4.	Un (1) auvent électrique Zipdee de 18 pi (ou équivalent) doit être installé. L'auvent complet avec un compteur éolien et une fonction de rétraction automatique sera installé sur le dessus de la carrosserie du camion CBRNE entre l'arrière du nivellement et l'arrière du camion.		
5.	Les batteries du châssis doivent être déplacées vers le compartiment ER1 sur un plateau de déploiement pour un accès facile.		
I. Configuration arrière			
1.	Il doit y avoir une (1) porte rabattable arrière installée sur la carrosserie arrière et articulée horizontalement, qui servira de rampe pour le robot. Le cadre de la rampe doit pouvoir supporter jusqu'à 1 000 lb.		
a.	Le haut de la rampe doit être fini avec de l'aluminium antidéflagrant. La longueur minimale de la rampe doit être de 86 po avec une largeur de 38 po entre les bords relevés. Il doit y avoir entre le bord relevé de 3 à 4 po de haut des deux côtés de la rampe. La charnière en acier inoxydable robuste doit être renforcée aux deux extrémités pour éviter toute déformation.		
b.	Le câble pour soulever la porte doit être fixé entre la charnière et la moitié de la longueur (ou plus proche) de la rampe pour éviter tout basculement. Un ressort de résistance suffisante pour aider à soulever la porte doit être installé au-dessus de la porte. Une seule personne doit être capable de soulever la porte sans trop d'effort.		
c.	La porte doit être verrouillable de l'intérieur et avoir une poignée installée à l'extérieur pour faciliter son levage. Il doit y avoir un interrupteur de porte magnétique monté à l'intérieur avec un témoin lumineux DEL dans la cabine et un bouton poussoir à l'intérieur et à l'extérieur de la porte arrière avec avertisseur sonore et un voyant DEL.		
2.	Il doit y avoir une échelle Zico Quic de 12 po de largeur (ou équivalent) fournie à l'arrière du camion CBRNE pour accéder au toit du véhicule CBRNE.		
a.	L'assemblage de l'échelle doit se composer d'un repliement vers le bas en deux étapes avec une section droite en trois étapes. L'échelle doit pouvoir se ranger parallèlement à la carrosserie.		
b.	Il y a un mécanisme de déverrouillage avec une poignée de verrouillage qui permet de tirer l'échelle à un angle d'escalade		

	confortable. L'échelle se verrouille automatiquement et ne se rétracte pas jusqu'à ce que le verrouillage en ciseaux soit relevé.		
c.	Les échelons en aluminium moulé doivent être munis d'une surface plane et antidérapante pour assurer la traction et la sécurité. Les mains courantes sont des tubes en aluminium de 1 ¼ po à paroi épaisse, recouverts d'une couche de poudre noire rugueuse.		
d.	Il doit y avoir un paquet de rails inclus pour satisfaire aux exigences de la WCB relatives aux véhicules surélevés.		
3.	Il doit y avoir un attelage de remorque installé à l'arrière du camion CBRNE. L'attelage de remorque doit résister à une traction de 10 000 lb. Deux (2) œillets de remorquage revêtus d'une peinture hyper-résistante doivent être vissés directement sur les rails du cadre arrière. Ces œillets de remorquage doivent être facilement accessibles sous l'arrière du corps de camion CBRNE.		
a.	Il doit y avoir un câblage installé pour brancher au câble de la remorque fourni par le client. Le câblage doit être enroulé, être résistant aux intempéries et être solidement fixé au corps du camion CBRNE.		
J. Configuration du côté rue			
1.	Il doit y avoir une connexion de sortie d'air installée dans la zone EL4 et connectée au réservoir d'air du châssis. Le raccord d'air pour cette sortie doit être connecté à l'enrouleur d'air.		
a.	Un enrouleur électrique de rembobinage de tuyau d'air Hannay EF1516-17-18 (ou équivalent) doit être monté selon les spécifications de la GRC.		
b.	L'enrouleur de tuyau doit être à la verticale des réservoirs d'air du châssis.		
c.	Les enrouleurs de tuyau d'air doivent être utilisés avec du matériel en acier inoxydable.		
d.	L'enrouleur de tuyau d'air doit être doté d'un tuyau d'air de 150 pi de 3/8 po de couleur rouge avec une capacité d'au moins 150 lb/po ² à -50 °C.		
2.	Un enrouleur électrique de rembobinage de tuyau d'air <i>Hannay ECR1600</i> (ou équivalent) doit être monté sur le véhicule CBRNE. La bobine du cordon doit être alimentée par un moteur électrique et doit contenir jusqu'à 200 pi de fil. L'extérieur de la bobine doit avoir une finition émaillée peinte au four. L'emplacement de la bobine du cordon doit être à EL1 et être câblé sur le système de ligne extérieure du camion CBRNE.		
a.	La bobine doit disposer d'un assemblage de roulettes à quatre (4) voies installé pour guider et protéger le câble.		
b.	150 pi de fil câblé jaune 10/3 SOOW doit être fourni et installé avec la bobine du cordon.		
c.	Une prise verrouillable mâle de 20 A doit être fournie sur le fil électrique.		
d.	Un arrêt de câble rond doit être installé sur le fil électrique.		
3.	Un chargeur de batterie combiné <i>Kussmaul Pump Plus 2000</i> (ou équivalent), un compresseur d'air 12 V, un éjecteur automatique de		

	20 WP, un amplificateur de ligne automatique de 20 A et un indicateur graphique à barres commandé à distance doivent être fournis.		
a.	Le côté sortie du chargeur de batterie doit être connecté aux batteries du châssis et le côté entrée à la prise d'éjection automatique. Le côté sortie de la pompe à air doit être connecté au système d'air du châssis et le côté entrée connecté à la prise d'éjection automatique.		
b.	Une prise à lame droite auto-éjectrice automatique <i>Kussmaul Super</i> de 110 volts, 30 A (ou équivalent) et avec 3 broches, doit être fournie dans la zone de la porte de cabine gauche. Cette prise doit avoir un cache rouge résistant aux intempéries.		
4.	Il doit y avoir deux (2) tubes d'antenne de robot installés sur le côté route de la carrosserie pour les antennes de robot, soit une à l'avant de la carrosserie et une à l'arrière.		
5.	Un générateur diesel non-bruyant <i>Cummins Onan</i> série 12 kW complet avec démarrage électrique doit être fourni avec le véhicule. Le générateur doit se composer d'un moteur 3 cylindres <i>Kubota D1503-M</i> diesel, d'un cadre complet non-bruyant avec large silencieux, d'une alimentation 120/240 volts avec multiprises, de tous les instruments avec voltmètre, lampe pilote, jauge de carburant, commutateur 120/240 volts et d'un accélérateur automatique permettant au moteur de rester au ralenti à vide.		
a.	Fonctionnement à vitesse constante contrôlée par ordinateur.		
b.	Un boîtier unique à commande sonore renfermant un système de refroidissement et un silencieux (simplifie l'installation) doit être installé.		
c.	Le système de montage interne à trois (3) points entièrement focalisé réduit les vibrations.		
d.	Les capacités d'autodiagnostic simplifient le dépannage.		
e.	Les points de service et de maintenance doivent être accessibles par une porte de service latérale facile à verrouiller.		
f.	Les commutateurs montés sur le dessus et vérification de niveau de refroidissement/remplissage sont faciles à utiliser.		
g.	La bougie de préchauffage automatique élimine l'incertitude du temps de préchauffage.		
h.	Le démarreur du générateur doit être connecté à la batterie du châssis et au système d'alimentation et doit être complet avec démarrage électrique du générateur.		
i.	Le générateur doit être équipé d'un module de démarrage à distance électrique. L'emplacement du démarreur à distance du générateur doit être à la discrétion de la GRC.		
j.	Des tubes flexibles en acier inoxydable doivent être fixés sur le système d'échappement du générateur et sortis du compartiment, et les portes de bac doivent être utilisées pour la prise d'air frais.		
6.	Un (1) onduleur <i>Tundra</i> (ou équivalent) de 12 V doit être lié aux batteries du châssis et monté dans un endroit sec sur le camion CBRNE le plus près possible du système de batterie du châssis. Un interrupteur marche/arrêt à distance doit être installé dans la cabine du châssis pour allumer et éteindre l'onduleur.		

			
<p>a.</p>	<p>L'onduleur doit être conçu pour délivrer 3 000 watts ou 10 A à 120 volts. L'onduleur doit avoir une capacité d'alimentation de 6 000 watts/s. L'onduleur doit fonctionner avec des tensions d'entrée entre 11 et 15 volts c.c. Si la tension descend sous 11,5 volts, l'alarme de batterie faible retentit. L'onduleur doit être éteint si la tension tombe sous 11 volts pour empêcher les batteries de se décharger. L'onduleur ne doit pas redémarrer jusqu'à ce que la tension d'entrée dépasse 13,0 volts. L'onduleur doit être à onde sinusoïdale pure.</p>		
<p>b.</p>	<p>L'onduleur doit être accompagné de deux (2) fiches de 120 V.</p>		
<p>7.</p>	<p>Deux (2) relais de commutation d'alimentation doivent être fournis et installés de sorte que lorsque le générateur est sous tension, l'alimentation fournie par la prise de ligne de 120 volts à la boîte de disjoncteur/accessoire d'alimentation doit être éteinte et, lorsque le générateur est éteint, le convertisseur de puissance de 120 volts doit être activé.</p>		
<p>8.</p>	<p>Une boîte coupe-feu <i>Federal Pioneer</i> complète, avec disjoncteurs pour les options électriques 120/240 volts, doit être fournie et installée dans le compartiment de la carrosserie le plus près possible du générateur.</p>		
<p>K. Configuration du toit</p>			
<p>1.</p>	<p>Il doit y avoir une boîte d'antenne de 12 (largeur) x 4 (P) x 98 po (longueur) avec couvercle installé sur le toit de la carrosserie du camion CBRNE.</p>		
<p>2.</p>	<p>Une tour de lumières <i>Knight 2</i>, fabriqué par <i>Command (ou équivalent)</i> doit être installée sur le camion CBRNE. L'emplacement de la tour de lumières et de ses commandes doit être conforme aux instructions données par le client et aux exigences du fabricant de la tour de lumières.</p>		
<p>a.</p>	<p>La tour de lumières doit s'étendre au moins 87 ½ po au-dessus de la surface de montage et s'ériger jusqu'à la position verticale complète en moins de 15 secondes. La taille totale de la tour de lumières imbriquée doit être d'environ 30 (La) x 47 (Lo) x 13 (H) po et peser environ 165 lb.</p>		
<p>b.</p>	<p>La tour de lumières doit être en aluminium; les axes doivent être en acier inoxydable et les douilles en bronze, afin de garantir la longévité de la tour et une maintenance minimale.</p>		
<p>c.</p>	<p>L'unité électriquement contrôlée ne doit pas nécessiter l'utilisation de l'alimentation en air du véhicule pour fonctionner, éliminant ainsi les risques de fuites d'air dans le système de freinage du véhicule. Les</p>		

	lumières de type hydraulique ou pneumatique ne sont pas des acceptables.		
d.	La tour de lumières doit être testée dans des conditions de vent d'un moins de 90 mi/h (150 km/h). Les autres types qui n'ont pas été testés dans ces conditions ne sont pas acceptables.		
e.	La tour de lumières doit pouvoir surplomber le côté ou l'arrière du véhicule afin de fournir un éclairage maximal au voisinage adjacent au véhicule pour la sécurité du personnel d'urgence dans des conditions de circulation élevées. Toute tour qui n'est capable d'effectuer des rotations au sommet d'un poteau n'est pas acceptable.		
f.	La tour de lumières doit être un dispositif d'articulation à deux étages avec une banque d'éclairage sur son deuxième étage capable d'effectuer une rotation continue de 360 degrés. La lumière doit être élevée par des actionneurs linéaires électriques, soit un (1) actionneur qui élève l'étage inférieur et un (1) actionneur qui ajuste l'angle de la barre lumineuse de 0 à 110 degrés. La puissance de la banque lumineuse doit être fournie par des anneaux de collecte d'alimentation, ce qui permet une rotation continue de 360 degrés dans les deux sens.		
g.	La base de la tour doit avoir une lampe qui illumine l'enveloppe de mouvement pendant tout mouvement du mât de la tour de lumières comme l'exige le NFPA1901.		
h.	L'éclairage <i>Command</i> doit être équipé de la banque de lumières suivante: Fabricant de lumières : FRC (ou équivalent) Nombre de têtes de lampe : six (6) FRC Spectra (ou équivalent) Tension : 12 volts Watts pour chaque tête de lampe : 220 watts Total des watts de la tour de lumières : 1320 watts Total des lumens de la tour de lumières : 120 000 lumens		
i.	Deux (2) têtes de lampe doivent être montées de chaque côté de la tour de lumières, en donnant deux (2) lignes verticales de deux (2) lorsque les lampes sont en position verticale.		
j.	La tour de lumières doit inclure une plaque gaufrée qui protège contre le vent/frottement montée à l'avant de la commande des lampes.		
k.	Le toit de la cabine du châssis doit être doté de trois (3) dispositifs de montage pour l'installation future de l'antenne. Les câbles d'antenne doivent être branchés dans la zone du tableau de la cabine du châssis pour l'installation future d'une radio.		
L. Configuration de la partie avant			
1.	Il doit y avoir une trousse de barre lumineuse fournie avec le protecteur de grille <i>Arc Ali</i> (ou équivalent).		
a.	La trousse de barre lumineuse doit se composer d'une (1) barre lumineuse <i>Rigid Industries</i> E2 de 30 po avec DEL Combo n° de pièce 13231 (ou équivalent) et de deux (2) feux antibrouillards <i>Rigid Industries</i> SAE n° de pièce 50481 (ou l'équivalent).		
2.	Un témoin d'avertissement rouge pour le système d'ouverture de la porte doit être fourni dans la cabine. Ce voyant doit être activé lorsqu'une porte du compartiment de la carrosserie du camion CBRNE est ouverte et que le frein de stationnement est relâché. Il doit y avoir un détecteur magnétique situé dans le compartiment qui indiquera quand une porte a été ouverte.		
M. CONFIGURATION INTÉRIEURE			

1.	Une ouverture de cabine/carrosserie doit être prévue entre la cabine de châssis et la zone couverte de l'équipage. La cloison arrière standard de la cabine doit être supprimée et une nouvelle cloison arrière doit être installée avec une zone de circulation qui doit être aussi grande que possible, soit environ 30 po (largeur) x 75 po (hauteur). Une seule porte coulissante étanche robuste verrouillable doit être installée. L'intérieur de l'ouverture d'entrée doit avoir une finition faite de matériaux de type tapis gris. La zone couverte en aluminium de style camping-car doit couvrir la découpe du toit et servir d'emplacement pour le montage des feux d'urgence et de scène.			
2.	La zone de commande doit disposer d'un (1) bureau de travail en aluminium complet avec trois (3) tiroirs glissants verrouillables et un (1) tiroir inférieur pour loger un développeur <i>ScanX XRay</i> avec une prise de 120 volts montée.			
a.	Deux (2) chaises pivotantes fixes doivent être installées et montées sur le sol de la zone de commande.			
3.	Les zones d'entreposage doivent être fabriquées à partir d'aluminium 3/16 po 5052-H32 avec une finition naturelle brossée.			
4.	Les dimensions des entretoises intérieures, de l'avant vers l'arrière, doivent être :			
a.	Compartiment	Dimensions du cadre du compartiment		
i.	IR1-IR8	15,5 po (longueur) x 44 po (hauteur) x 26 po (profondeur) po		
ii.	IR9	15 po (longueur) x 45 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
iii.	IR10	60 po (longueur) x 35 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
iv.	IR11	63 po (longueur) x 45 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
v.	IL1	48,25 po (longueur) x 27 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
vi.	IL2	33 (longueur) x 91 (hauteur) x 26 po (profondeur)		
vii.	IL3	30,75 po (longueur) x 48,5 po (hauteur) x 14 po (profondeur)		
viii.	IL4	56 po (longueur) x 27 po (hauteur) x 14 po (profondeur)		
ix.	IL5	56 po (longueur) x 27 po (hauteur) x 14 po (profondeur)		
x.	IL6	30,75 po (longueur) x 39 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		

xi.	IL7	37 po (longueur) x 41 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
xii.	IL8	60 po (longueur) x 29 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
xiii.	IL9	13 po (longueur) x 41 po (hauteur) x 26 po (profondeur)		
xiv.	IL10	36 po (longueur) x 17,5 po (hauteur) x 24 po (profondeur)		
xv.	IL11	27 (longueur) x 50 (hauteur) x 24 po (profondeur)		
xvi.	1L12	27 po (longueur) x 50 po (hauteur) x 24 po (profondeur)		
5.	Les compartiments IR1 à IR9, IL3, IL9, IL10, l'armoire de rangement du pistolet et le placard supérieur doivent être munis de portes de bac simples et doivent être équipés d'un dispositif de mise au point avec des ouvertures de portes à anneaux en D.			
6.	Les portes du compartiment doivent être serrées avec une charnière en acier inoxydable, utilisant des joints et des boulons en acier inoxydable avec des rondelles et des écrous de blocage.			
7.	Les portes et tout le matériel doivent être adaptés à la carrosserie. Les surfaces de montage de l'équipement doivent être percées et taraudées. La porte et tout le matériel doivent être retirés avant le processus de peinture			
8.	Les portes du compartiment et tout le matériel doivent être installés sur le cadre de l'ouverture de la porte de la carrosserie seulement après que les portes et la carrosserie aient été peintes.			
9.	Un (1) magasin miniature ProtexPlo Inc. sera installé dans les compartiments IL7 selon les exigences de la GRC.			
10.	Les compartiments IR11 et IR10 doivent être munis de portes de bac simple en aluminium avec un système de verrouillage de type traction et disposer d'étagères fixes mentionnées précédemment dans les spécifications.			
11.	Les compartiments IL1, IL4, IL5 doivent être installés dans le cadre de la carrosserie et être inclus avec une porte en aluminium relevable et deux (2) loquets relevables et vissables selon le dessin/la spécification annexé avec des dispositifs de maintien en position ouverte à vérin à gaz.			
12.	Il doit y avoir une zone de stockage de trois (3) sections avec un (1) filet de fret installé sous IL1, un (1) réfrigérateur <i>Norcold</i> 12/120 volts et un (1) four micro-ondes à côté de cette zone de stockage.			
13.	Un compartiment radio en aluminium doit être installé à l'intérieur du centre de commande EOD/CBRN directement au-dessus de la zone réfrigérateur/four micro-ondes. Le compartiment doit être fabriqué à partir d'aluminium de 1/8 po et mesurer environ 48,25 po (largeur) x 27 po (hauteur) x 26 po (profondeur).			
a.	Quatre (4) prises de 120 volts doivent être installées dans le plateau pour recharger la radio/les accessoires. Les sorties doivent être connectées à une entrée à terre de la porte de la cabine du châssis.			

14.	Le compartiment IR6 doit inclure quatre (4) tiroirs coulissants avec des glissières à billes capables de supporter 500 lb chacun. Les tiroirs doivent être finis avec une plaque gaufrée et des loquets de fermeture pouvant être levés et tournés.		
15.	Le compartiment IR8 doit inclure deux (2) tiroirs coulissants avec des glissières à billes capables de supporter 500 lb chacun. Les tiroirs doivent être finis avec une plaque gaufrée et des loquets de fermeture pouvant être levés et tournés.		
16.	Il doit y avoir un comptoir en chêne massif verni au-dessus des compartiments IL7, IL8, IL9. Il doit servir de banc de travail pour le camion CBRNE et ne produira aucun type d'étincelle. Il doit y avoir quatre (4) réceptacles du duplex GFI installés dans cette zone du comptoir.		
17.	Un (1) jeu de quatre (4) pistes latérales en aluminium <i>Unistrut (ou équivalent)</i> doit être fourni pour l'installation d'étagères réglables dans IL11.		
18.	Deux (2) étagères de compartiment en aluminium réglables de 3/16 po avec des bords renversés doivent être fournies dans IL11. Chaque étagère doit être munie d'un revêtement épais en plastique.		
19.	Six (6) étagères de compartiment en aluminium de 3/16 po avec des bords renversés installées en permanence doivent être fournies. Chaque étagère doit être munie d'un revêtement épais en plastique. Les étagères doivent être installées dans les compartiments intérieurs IR10, IR11 et IL9 avec deux (2) étagères dans chaque compartiment.		
20.	La porte du compartiment à l'emplacement IL2 doit être de style coulissant <i>Amdor (ou équivalent)</i> . Ce compartiment doit disposer d'une tige/support de protection de 500 lb capable de supporter la combinaison d'artificier EOD. Ce compartiment doit disposer d'un plateau fixe pour le casque de la combinaison d'artificier avec 18 po d'espace utilisable.		
21.	La porte du compartiment à l'emplacement IR11 doit être de style coulissant <i>Amdor (ou équivalent)</i> .		
a.	Les portes de type coulissant <i>Amdor (ou équivalent)</i> montées dans IL11 et IL2 doivent inclure : <ul style="list-style-type: none"> - charnières en aluminium à double paroi avec charnière intégrale et joint d'étanchéité encastré; - sabots de porte réutilisables avec fixation à encliquetage, - rail inférieur renforcé en aluminium à double paroi avec système de verrouillage de porte à barre de levage en acier inoxydable, - piste en aluminium avec cadre latéral, plaque de seuil et gouttière supérieure avec joint d'étanchéité non marquant, joints d'étanchéité latéraux, joint d'étanchéité inférieur, avec tous les matériaux usables en nylon de type 6. 		
b.	Les lamelles doivent avoir une véritable section de boîte avec une surface intérieure plate pour éviter l'accrochage de l'équipement. Les lamelles doivent avoir une profondeur frontale d'un (1) po et une épaisseur de paroi de 0,045 po. Chaque lamelle doit avoir un joint encastré pour assurer l'étanchéité du compartiment et réduire les cliquetis entre les lamelles.		
c.	Pour chaque pouce de hauteur, un joint intégral de charnière continue s'étend sur la largeur de la porte pour fournir une résistance supérieure.		

d.	La porte glisse sur des sabots non verrouillés. Chaque sabot d'extrémité est indépendant et sécurisé par un dispositif d'encliquetage exclusif. Les lamelles de la porte doivent pouvoir être enlevées et remplacées facilement lorsque nécessaire.		
e.	Le système de barre de levage en acier inoxydable doit être fourni pour que la porte soit bien fermée. Ce système complète la résistance supérieure du rail inférieur avec joint d'étanchéité inférieur et bride d'armature intégrale.		
f.	Les composants usables sont fabriqués de nylon de type 6 pour offrir une résistance et une durabilité maximales. Le nylon de type 6 est un matériau lubrifiant naturel, qui offre des caractéristiques de température exceptionnelles.		
g.	Chaque porte doit être dotée de joints de lamelles en haut, en bas et sur les côtés, pour empêcher l'humidité et la saleté de pénétrer. Le joint d'étanchéité supérieur non marquant offre un joint d'étanchéité sans marquer la surface de la porte.		
N. SYSTÈME ÉLECTRIQUE – MULTIPLEXE			
1.	Le fabricant doit concevoir le système de câblage pour le camion CBRNE conformément à la SAE.		
2.	Le fabricant doit déterminer les charges du circuit et concevoir le système pour supporter ces charges avec des circuits et des relais de circuits appropriés.		
3.	Tous les faisceaux de câbles doivent être correctement sécurisés et acheminés. Tous les passages requis pour l'acheminement doivent être dotés d'œilletons et scellés selon les besoins.		
4.	Tout le filage doit être facilement accessible.		
5.	Tout le câblage doit être en fil électrique de type SAE J1128 et SAE J1292 GXL, selon les normes de l'industrie.		
6.	Tout câblage exposé doit être serti et thermorétréci pour une protection accrue.		
7.	Les faisceaux de câbles doivent être préconçus pour le bon chargement du circuit et doivent être faits sur mesure. Les faisceaux doivent être codés selon leur fonction, nombre et couleur et doivent être installés dans un faisceau automobile à haute température. Toutes les connexions à la boîte du panneau principal doivent être faites avec des connecteurs de verrouillage à broche étanches guidés de type automobile {aucune exception} .		
8.	Un panneau de distribution électrique principal fermé qui protège contre la saleté, la poussière, l'huile et l'eau doit être installé dans la partie supérieure de la carrosserie du camion.		
9.	Toutes les connexions électriques au panneau doivent être effectuées à travers des connecteurs étanches à l'environnement. Le panneau comporte un ou des panneaux de distribution d'énergie statique avec un diagnostic visuel.		
10.	Tous les circuits sont protégés par des disjoncteurs de réinitialisation automatique. Tous les disjoncteurs doivent être correctement dimensionnés sur la charge du circuit et ils sont en prise directe.		
11.	Tout le câblage doit avoir un test de traction de 40 livres sur les connexions de câblage.		
12.	Un interrupteur principal de batterie solénoïde de 300 A doit être installé sur la cabine à la portée du conducteur.		
13.	L'onduleur-chargeur fourni avec la génératrice doit être capable de recharger les batteries auxiliaires et les batteries du véhicule à partir		

	d'un alternateur, d'une génératrice ou d'une autre source d'alimentation c.a., et pour fournir du courant alternatif à l'équipement à partir de la source d'alimentation c.c. pendant que le véhicule roule.		
O. PRISES ÉLECTRIQUES			
1.	Toute les prises à double bougie de 120 volts montées à l'intérieur du centre de commande doivent être connectées à la ligne à terre de 30 A, au générateur et à l'onduleur à l'aide de relais de commutation d'alimentation. Les prises doivent être attachées à un réceptacle à terre monté à l'arrière du corps.		
a.	Onze (11) prises doubles à lame droite de 120 volts/15 A doivent être fournies et installées à l'intérieur du camion CBRNE. L'emplacement doit être conforme au dessin de l'intérieur fourni.		
b.	Quatre (4) prises à lame droite de 120 volts à trois (3) broches doivent être fournies dans la zone de cabine/cabine de l'équipage.		
c.	Trois (3) prises doubles à lame droite de 120 volts/15 A doivent être fournies et installées à l'extérieur du camion CBRNE. La ou les prises doivent avoir une protection étanche contre les intempéries. L'emplacement doit être à la fois sur les deux passages de roue latéraux et sur le côté arrière du corps.		
P. ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR			
1.	Il doit y avoir un total de huit (8) lumières DEL « hi/lo » montées le long de la passerelle intérieure du passage à l'intérieur du camion CBRNE. Quatre (4) lumières doivent être montées le long de la passerelle et quatre (4) sur la section de commande de la glissière.		
2.	Deux (2) lumières montées sur surface <i>Fire Research</i> modèle LED900-Q70 doivent être installées sur le côté rue de la carrosserie. La ou les lumières doivent être montées avec quatre (4) vis sur une surface plane. Celle-ci doit mesurer 6 ¾ po de haut sur 9 po de large et avoir un profil inférieur à 1 ¾ po au-delà de la surface de montage. Le câblage doit s'étendre à partir d'un dispositif de contrainte étanche à l'arrière de la lumière.		
a.	La ou les lumières doivent être munies de 24 DEL blanches qui génèrent 7 000 lumens évalués à 12 ou 24 volts c.c. La lentille doit rediriger la lumière le long du véhicule et déborder sur la zone de travail. Le boîtier de la lumière doit être fait d'aluminium avec une lunette chromée colorée.		
3.	Trois (3) lumières montées sur surface <i>Fire Research</i> modèle LED900-Q70 (ou équivalent) doivent être installées sur le côté trottoir de la carrosserie. La ou les lumières doivent être montées avec quatre (4) vis sur une surface plane. Celles-ci doivent mesurer 6 ¾ po de haut sur 9 po de large et avoir un profil inférieur à 1 ¾ po au-delà de la surface de montage. Le câblage doit s'étendre à partir d'un dispositif de contrainte étanche à l'arrière de la lumière.		
a.	La ou les lumières doivent être dotées de 24 DEL blanches qui génèrent 7 000 lumens évalués à 12 ou 24 volts c.c. La lentille doit rediriger la lumière le long du véhicule et déborder sur la zone de travail. Le boîtier de la lumière doit être fait d'aluminium avec une lunette chromée colorée.		
4.	Quatre (4) lumières montées sur surface <i>Fire Research</i> modèle LED900-Q70 doivent être installées sur le devant et l'arrière de la carrosserie. La ou les lumières doivent être montées avec quatre (4) vis sur une surface plane. Celles-ci doivent mesurer 6 ¾ po de haut sur 9 po de large et avoir un profil inférieur à 1 ¾ po au-delà de la surface de montage. Le câblage doit s'étendre à partir d'un dispositif de contrainte étanche à l'arrière de la lumière.		

a.	La ou les lumières doivent être munies de 24 DEL blanches qui génèrent 7 000 lumens évalués à 12 ou 24 volts c.c. La lentille doit rediriger la lumière le long du véhicule et déborder sur la zone de travail. Le boîtier de la lumière doit être fait d'aluminium avec une lunette chromée colorée.		
5.	Il doit y avoir un total de six (6) lumières DEL <i>Federal Signal Quadraflare 6x4 series (ou équivalent)</i> installées sur la face arrière de la carrosserie du CBRNE pour être utilisées en tant qu'ensemble de lumière arrière.		
a.	Ces lumières doivent comporter des feux d'arrêt/arrière <i>Federal Signal</i> , des feux de clignotant de type « flèche » ambrée et des feux de secours clairs installés dans deux (2) lunettes de finition en aluminium moulé poli, (4) montées verticalement.		
6.	Il doit y avoir 10 lumières DEL au sol de 12 po Luma Bar H2O <i>(ou équivalent)</i> avec des supports angulaires placés sous le camion CBRNE.		
a.	Les lumières au sol doivent être activées par un interrupteur installé dans la cabine du châssis.		
b.	Les lumières au sol qui se trouvent directement sous une ouverture de la porte doivent être activées automatiquement lorsque la porte est ouverte.		
7.	Un (1) éclairage de compartiment moteur 4 po doit être installé dans la zone du compartiment moteur et doit être activé par un interrupteur à mercure.		
8.	Tous les feux de gabarit et les réflecteurs doivent respecter les normes de sécurité des véhicules automobiles. Les feux de gabarit doivent être de type de DEL.		
a.	Un ensemble de lampes de détection avant DEL doit être installé à l'avant de la carrosserie pour se conformer aux normes de sécurité des véhicules de transport.		
b.	Un ensemble de DEL doit être installé pour être conforme aux normes de sécurité des véhicules de transport pour les véhicules de plus de 30 pi de longueur.		
Q. ÉQUIPEMENT D'URGENCE			
1.	Une (1) lumière d'intersection <i>Federal Signal Viper S2 P/N 329001-34 (ou équivalent)</i> doit être installée. Ces lumières doivent utiliser la technologie DEL Solaris <i>(ou équivalente)</i> de haute puissance. Les 16 DEL rouges/bleues doivent être encapsulées dans un boîtier étanche. La couleur de la lentille doit être rouge/bleue. La lunette de montage légère doit être de couleur noire et doit être montée au milieu du pare-brise avant sur la ligne de toit.		
2.	Deux (2) lumières d'intersection 6 x 4 P/N QL64XF-A Federal Signal Quadraflare <i>(ou équivalent)</i> doivent être installées. Ces lumières doivent utiliser une technologie DEL Solaris haute puissance <i>(ou équivalent)</i> . La lumière doit être accompagnée de lumières DEL ambrées et doit être encapsulée dans un boîtier étanche. La couleur de la lentille doit être ambrée. La lunette de montage légère doit être chromée et être montée à l'arrière supérieur de la carrosserie.		
3.	Vingt-deux (22) lumières d'intersection 6 x 4 P/N QL64XF-A Federal Signal Quadraflare <i>(ou équivalent)</i> doivent être installées. Ces lumières doivent utiliser une technologie DEL Solaris haute puissance. La lumière doit être livrée par une DEL divisée rouge/bleue et encapsulée dans un boîtier étanche. La couleur de la lentille doit être transparente. La lunette de montage légère doit être chromée et installée selon les exigences de la GRC.		

4.	Il doit y avoir une sirène électronique <i>Federal PA-300MCS (ou équivalent)</i> avec un microphone installé dans la cabine et qui comporte :		
a.	<ul style="list-style-type: none"> - cinq (5) tonalités de sirène de base; - TAP II (transfert de klaxon), pour permettre une éclairer de manière efficace le trafic d'intersection sans retirer les mains du volant ni quitter la route des yeux; - PA; - retransmission radio; - son d'avertisseur pneumatique avec remplacement de sirène. 		
b.	- La fonction « Appuyez et restez enfoncé » produira un son alternatif aussi longtemps que l'opérateur conservera le circuit de sonnerie enfoncé.		
c.	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de volume PA de la sirène doit être commandé avec un interrupteur de gain rotatif situé sur le panneau avant rétroéclairé de l'unité. - Le volume de la retransmission par radio à régler via un pot rotatif facilement accessible. 		
d.	<p>La sirène PA300 <i>(ou équivalent)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - doit également inclure un microphone à suppression de bruit permanent qui produit une reproduction vocale de haute qualité sans feedback - le commutateur « Appuyez et parlez » du microphone doit avoir priorité sur toute tonalité de sirène pour une utilisation instantanée de PA. 		
5.	Il doit y avoir un haut-parleur de sirène électronique de modèle <i>Federal BP200-EF/200 watt (ou équivalent)</i> fourni sur le pare-chocs avant et connecté à la sirène électronique.		
R. SYSTÈME DVR CAMÉRA/SURVEILLANCE			
1.	Un (1) moniteur LCD numérique autonome <i>SABER</i> de 24 po <i>(ou équivalent)</i> doit être fourni et installé dans la zone du bureau de commande. Cette station de travail doit être connectée à la caméra lumineuse de commande, au DVR et aux deux (2) robots EOD.		
2.	Un (1) écran d'affichage <i>Digital TwoView2 (ou équivalent)</i> doit être installé et monté au-dessus de la zone de stockage du robot et câblé au système principal du moniteur de commande/DVR.		
3.	Une (1) caméra <i>BOSCH PTZ VEZ-423-EWCS PTZ (ou équivalent)</i> avec fonction panoramique, inclinaison et zoom doit être installée sur la tour de la lumière de commande et câblée sur le DVR EOD/CBRN et sur le bureau de commande via une connexion sans fil 2.4 allouée par la rotation sur 355 degrés de la lumière de commande.		
4.	Un (1) enregistreur <i>BOSCH DVR-3000-04A100 4 CANAL ANALOG DVR (ou équivalent)</i> doit être installé sur le bureau de commande EOD/CBRN, et branché aux deux (2) robots EOD et à la caméra de la tour de lumière.		
S. FINITIONS ET PEINTURE			
1.	L'extérieur de la carrosserie doit être peint avec la peinture en polyuréthane à haute teneur en solides <i>Delfleet® Evolution FBCH (ou équivalente)</i> en utilisant les pratiques recommandées par le fabricant pour obtenir la meilleure finition possible.		

2.	La couleur doit être la même que celle de la cabine.		
3.	L'intérieur de tous les compartiments de la carrosserie doit également être scellé et calfeutré. Une finition texturée de peinture d'uréthane gris clair avec une finition de style éclaboussure blanche et noire doivent être appliquée sur l'intérieur du compartiment.		
T. CHAUFFAGE/CLIMATISATION			
1.	La zone de canopée doit être entièrement climatisée avec deux (2) systèmes de climatisation/chauffage à double profil de 120 volts et un (1) ensemble de climatisation/chauffage de 13 500 BTU.		
a.	Ce système de climatisation doit être connecté au système du générateur diesel avec un évaporateur installé sur le toit du camion CBRNE.		
b.	Cet évaporateur de climatisation doit être doté d'un interrupteur de commande marche/arrêt, d'un interrupteur de chauffage avec un interrupteur de commande du moteur de la soufflerie.		
2.	Quatre (4) radiateurs à air forcé de 17 500 BTU doivent être installés dans la partie inférieure avant et arrière de l'enceinte de la canopée, soit deux (2) de chaque côté de la zone de l'équipage. Il doit y avoir un (1) commutateur marche/arrêt rotatif situé à l'intérieur du centre de commande.		
U. ÉLÉMENTS DIVERS			
1.	Le camion CBRNE doit être muni d'une trousse de sécurité routière qui comprend :		
a.	Un (1) extincteur de type véhicule ABC avec support de montage de 2,5 lb		
b.	Une (1) trousse de premiers soins normale		
c.	Un (1) ensemble de trois (3) dispositifs de signalisation triangulaires à double face pour répondre aux normes de sécurité des véhicules automobiles du ministère des Transports.		
2.	Un (1) GPS basé sur les camions doit être installé et câblé sur le tableau de bord du châssis à l'aide d'un support flexible RAM réglable.		
3.	Quatre (4) connecteurs 12 V c.c. « allume briquets » avec capuchon fixe installés sur la cabine du châssis conformément aux exigences de la GRC.		
4.	Quatre (4) haut-parleurs coaxiaux de 4 po pour voiture doivent être installés dans la cabine.		
5.	Un (1) système d'alarme de véhicule avec les spécifications minimales suivantes doit être installé :		
a.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sécurité de la cabine et de la carrosserie, toutes les portes extérieures de la cabine et de la carrosserie surveillées lorsqu'il est allumé ○ Une DEL d'état ○ Un commutateur valet ○ Antenne à 2 voies ○ Une télécommande/pager LCD LC3 SST à 2 voies fonctionnant jusqu'à une distance d'un mile 		

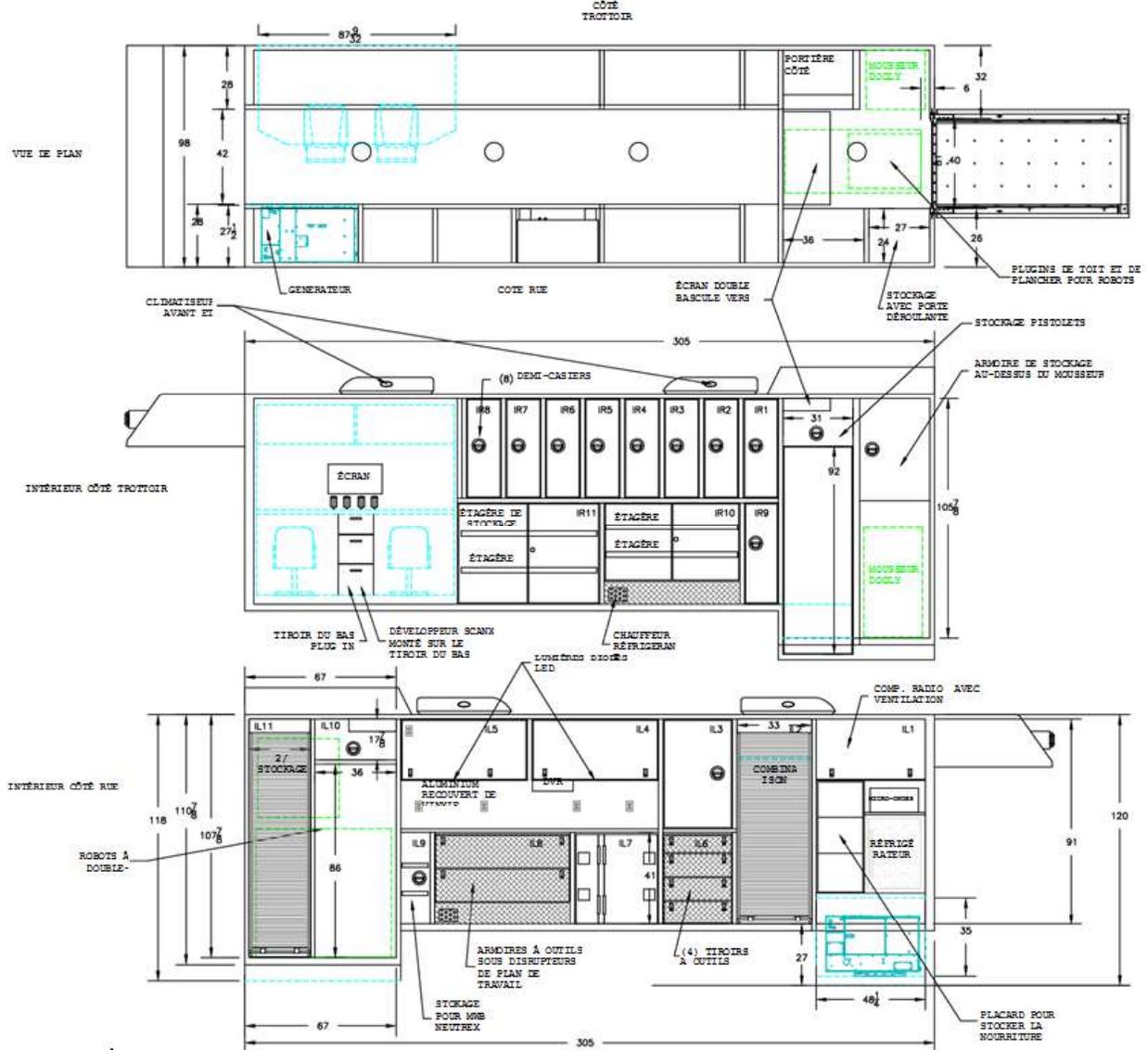
Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une télécommande longue distance à une voie ○ Un cryptage pour une protection accrue en code ○ Un capteur de chocs ○ Un haut-parleur sirène à 6 tonalités monté sous le châssis ○ Accès sans clé 		
--	--	--	--

VUE INTERNE



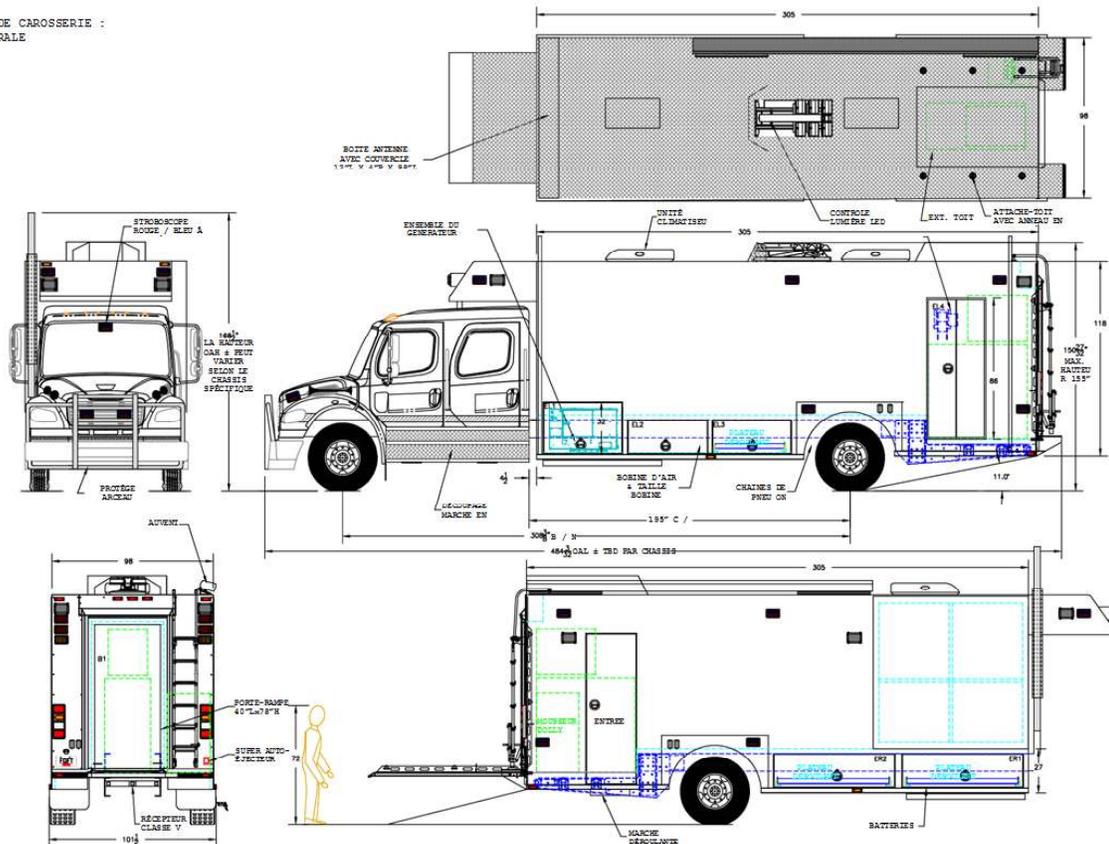
Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

VUE EXTERNE

TYPE DE CARROSSERIE :
INTÉGRALE



REMARQUE :

Le châssis-cabine et la boîte doivent être considérés comme formant un tout et faire l'objet d'une seule soumission.

Dans tous les cas où l'on mentionne des marques de fabricant ou des modèles, de l'équipement de qualité équivalente ou supérieure sera envisagé si cela est indiqué par l'ajout de « **(ou équivalent)** » dans l'énoncé.

Les dimensions indiquées dans les spécifications et sur les schémas fournis sont des dimensions approximatives. Il est possible de modifier légèrement les dimensions (**jusqu'à ± 1 po**) pour satisfaire aux exigences de fabrication sous réserve qu'une entente à ce sujet soit conclue entre la GRC et le soumissionnaire retenu.

Les soumissionnaires doivent indiquer la conformité à tous les détails de la spécification en inscrivant leurs initiales là où il est indiqué de le faire, ainsi qu'à côté de chaque dessin. La spécification écrite et les dessins forment un tout. La présence d'un article dans un de ceux-ci et son absence dans un autre ne rendent pas l'exigence nulle et non avenue.

Le soumissionnaire retenu doit fournir à la GRC des diagrammes de câblage c.a. et c.c., des certificats d'estimation de construction (CEC) et des documents de certification par l'autorité de sécurité électrique (ESA) et des dessins de conception assistée par ordinateur (CAO) de l'unité avant l'ouverture de la

Solicitation No. - N° de l'invitation
M5000-180775/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M5000-180775

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
STN-7-40020

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn201
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

phase de construction et un ensemble définitif avec les modifications apportées au moment de la livraison.

TPSGC, la GRC et le soumissionnaire retenu devront tenir une réunion avant le début de la construction du véhicule pour s'assurer que toutes les parties comprennent les exigences et pour s'assurer qu'elles seront respectées.

Il doit y avoir au moins deux (2) inspections pendant la construction de la carrosserie et il doit y en avoir une troisième, à la fin, avant l'acceptation du véhicule. Cette dernière sera fixée par la GRC avec le soumissionnaire retenu.

Au moment de la livraison, le constructeur doit faciliter une formation détaillée sur le fonctionnement mécanique/électrique de l'ensemble du véhicule.